

MUSÉES ROYAUX

DE

Bruxelles, le 19.....

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE

BELGIQUE

SECRETARIAT.

N^o 5115/45

ANNEXE

ANNOTATIONS DIVERSES

Rédacteur

Signature le

Copié le 6 }

Retour le 4-09 }

Expédié le 7 }

A Monsieur Muchler

181 ch²g Juellès

Nous avons l'honneur de vous faire connaître
que la Commission Directrice examinera volontiers
en vue de

acquisition éventuelle pour les collections de l'Etat,

que vous signalez à son attention par votre lettre
du s'il vous convient

de l'envoyer à ces fins, suivant l'usage établi au
Palais des Beaux-Arts, rue du Musée, n^o 9.

Cet envoi devra, M....., avoir lieu, le
cas échéant à vos frais, risques et périls et sans
qu'il puisse résulter de ce chef, pour l'Administration
des Musées, aucune sorte d'engagement ou de res-
ponsabilité.

Il sera utile dans l'occurrence, d'indiquer le prix
que vous demandez de l'ouvrage présenté.

Veillez agréer, M....., l'assurance de
notre considération distinguée.

Pour la Commission Directrice,

LE SECRÉTAIRE,

Ixelles, le 5 mai 1909

Monsieur,

J'ai l'honneur d'attirer
encore une fois l'attention
de ~~vous~~ ^{vous} le Gouverneur du Musée
sur le tableau, placé
chez moi et qui est
de l'École de
Murillo: La Vierge et l'Enfant Jésus.
Il n'est pas à moi, mais
il pourrait bien quitter
le pays.

Civilités Distinguées

PHARMACIE SAEYS

P MUEHLER

PHARMACIEN

181, Chaussée d'Ixelles

Nom et adresse
de l'expéditeur. }
Naam en adres }
van den afzender. }

(1) Indication facultative — Overplichte opgave.

CARTE POSTALE
POSTKAART

(Côté réservé à l'adresse. — Zijde voor het adres alleen.)

45
Secrétariat des
Musées Royaux,
Place du Musée
32



(2) Cette inscription peut être biffée. — Dat opschrift mag doorgehaald worden.

Genève le 6 Avril 1909.

Monsieur,

Madame Fres
Antoine à ven-
dre, visible chaus-
sée d'Inelles 181,

M. Müller
Fres

Nom et adresse
de l'expéditeur.
Naam en adres
van den afzender.

M
(1)

(1) Indication facultative — Overnplichte opgave.

CARTE POSTALE
POSTKAART

(Côté réservé à l'adresse. — Zijde voor het adres alleen.)



(2) NE PAS LIVRER LE DIMANCHE
NIET BESTELLEN OP ZONDAG

A la Commission directrice
du Musée de Bruxelles.

J. Van der Meulen
W.

(2) Cette inscription peut être biffée. — Dat opschrift mag doorgehaald worden.

Bruxelles 7 avril, 1909

Monsieur

Attendant la visite de différents
amateurs, ne pourriez-vous pas
Monsieur, prier un membre de
la Commission de se rendre ici, afin
d'éviter une perte de temps en
déposant le tableau au Musée
d'autant plus que des offres d'achat
sont faites. Cette fois Monsieur le Secrétaire
mes salutations distinguées.

PHARMACE SAEYS

Nom et adresse
de l'expéditeur.
Naam en adres
van den afzender.

M. P. MUELLER

(1) PHARMACIEN

(1) Indication facultative — Geregichte opzags

MUSÉES ROYAUX DE PEINTURE &
DE SCULPTURE
CARTE POSTALE
LETRES & ENREGISTRÉE
le 9 AVR 1909
Sous le N°

(C) Réservé à l'adresse. — Zijde voor het adres alleen.



(2) NI PAS LIVRER LE DIMANCHE
NIET BESTELLEN OP ZONDAG

Monsieur le Conservateur
des Musées Royaux
Place du Musée
Br.

(2) Cette inscription peut être biffée. — Dat opschrift mag doorgedaald worden.